

**RESEAU EURO-MEDITERRANEEN DES DROITS DE L'HOMME
« R.E.M.D.H » - BUREAU TUNISIEN**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

	PAGE
I. RAPPORT GENERAL	03
II. ETATS FINANCIERS	06
III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	11

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2016

Messieurs et Mesdames les membres du Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme « R.E.M.D.H » - Bureau Tunisien

80, Rue de Palestine - 1000 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de nomination de votre bureau Tunisien en date du 28 Mai 2019, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers du bureau tunisien du Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme « R.E.M.D.H » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

A. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers du bureau tunisien du Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme « R.E.M.D.H », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 115.128 Dinars, y compris l'excédent de l'exercice s'élevant à 19.246 Dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction du bureau est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le bureau, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueilli sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Justification de l'opinion

- 3.1 Nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique de la caisse et des immobilisations au 31 décembre 2016, cette date étant antérieure à notre nomination en tant que commissaire aux comptes du bureau tunisien du « R.E.M.D.H ».

4. Opinion sur les états financiers

A notre avis, sous réserve des incidences du point évoqué au paragraphe 3, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du bureau tunisien du Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme «R.E.M.D.H» ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

B. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- 1.1 Les états financiers des exercices antérieurs à 2016 ne sont pas encore approuvés par votre assemblée.
- 1.2 L'état des dons étrangers déposé au secrétaire général du gouvernement Tunisien n'est pas conforme aux dons reçus courant l'exercice 2016.

Société ECE
Ali MASMOUDI
Associé

Tunis, le 10 Décembre 2019


Expertise et Conseil Entreprise
Société d'expertise comptable inscrite au conseil
de l'ordre des experts comptables de Tunisie

BILAN-ACTIFS

Exercice clos le 31/12/2014
Montants exprimés en Euros TTC

ACTIFS	Notes	Bilan au	
		31 2014	31 2013
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		17 214	15 301
dont immatérielles		17 214	15 301
Total des immobilisations incorporelles nettes		0	17 214
Immobilisations corporelles		118 721	107 217
dont constructions		100 830	103 376
Total des immobilisations corporelles nettes		63 241	54 322
Immobilisations financières		16 870	17 140
dont participations		0	0
Total des immobilisations financières nettes		16 870	17 140
Total des actifs immobilisés		84 214	78 643
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		84 214	78 643
ACTIFS COURANTS			
Caisse		0	0
en euros		0	0
en devises		0	0
Total des caisses		0	0
Crédit des clients et débiteurs		0	0
en euros		0	0
en devises		0	0
Total des crédits des débiteurs		0	0
Autres actifs courants		78 317	78 317
en euros		0	0
en devises		78 317	78 317
Total des autres actifs courants		78 317	78 317
Total des actifs courants		78 317	78 317
Total des actifs		162 531	156 960
Total des capitaux		162 531	156 960

II. ETATS FINANCIERS

BILAN-ACTIFS ET PASSIFS

Exercice clos le 31/12/2016
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

ACTIFS	Notes	Solde au	
		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		7 314	7 314
Moins : amortissements		(7 314)	(5 101)
Total des immobilisations incorporelles nettes	1	0	2 213
Immobilisations corporelles		113 731	98 207
Moins : amortissements		(60 489)	(43 815)
Total des immobilisations corporelles nettes	2	53 241	54 392
Immobilisations financières		10 973	13 438
Moins : provisions		0	0
Total des immobilisations financières nettes	3	10 973	13 438
Total des actifs immobilisés		64 214	70 043
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		64 214	70 043
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0	0
Moins : provisions		0	0
Stocks nets		0	0
Clients et comptes rattachés		0	0
Moins : provisions		0	0
Clients et comptes rattachés nets		0	0
Autres actifs courants	4	20 591	12 980
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	5	141 635	96 489
Total des actifs courants		162 226	109 469
Total des Actifs		226 440	179 511

BILAN-CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Exercice clos le 31/12/2016

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Solde au	
		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
CAPITAUX PROPRES			
Résultats reportés		95 883	115 177
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		95 883	115 177
Résultat de l'exercice		19 246	(19 295)
Total des capitaux propres avant affectation	6	115 128	95 883
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		0	0
Autres passifs financiers		0	0
Provisions pour risques et charges	7	7 641	7 641
Total des passifs non courants		7 641	7 641
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	8	46 058	27 450
Autres passifs courants	9	57 613	48 538
Total des passifs courants		103 671	75 988
Total des passifs		111 312	83 629
Total des capitaux propres et des passifs		226 440	179 511

ETAT DE RESULTAT

Exercice clos le 31/12/2016

(Exercice de 12 mois)

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

	Notes	Exercice clos le	
		31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Dons	10	1 070 787	1 064 134
Produits financiers		0	174
Autres produits		700	367
Loyers		1 260	900
Total produit		1 072 748	1 065 575
Achats consommés	11	(16 771)	(19 204)
Charges courantes	12	(405 139)	(503 113)
Charges de personnel	13	(502 796)	(412 515)
Autres charges d'exploitation	14	(109 786)	(131 083)
Dotations aux amortissements et aux provisions	15	(18 887)	(18 456)
Charges financières	16	0	(378)
Autres pertes		(122)	(122)
Total des charges		(1 053 502)	(1 084 870)
Résultat net de l'exercice		19 246	(19 295)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos le 31/12/2016

(Exercice de 12 mois)

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

		Exercice clos le	
	Notes	31 Décembre 2016	31 Décembre 2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements provenant des dons et cotisations	17	1 071 387	1 043 356
Sommes versées aux fournisseurs	18	(492 792)	(597 458)
Sommes versées au personnel et organismes sociaux	19	(404 411)	(348 063)
Paiement à l'Etat		(104 148)	(78 930)
Autres Encaissements liés à l'exploitation		3 904	0
Autres Décaissements liés à l'exploitation		(14 490)	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		59 451	18 905
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(14 305)	(238)
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		(14 305)	(238)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Flux de trésorerie provenant du financement			
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variations de trésorerie		45 146	18 667
Trésorerie au début de l'exercice		96 489	77 821
Trésorerie à la fin de l'exercice		141 635	96 489

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31/12/2015
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

La Commission Nationale de Régulation des Télécommunications (CNRT) est une
autorité de régulation indépendante créée par la Loi n° 2014-11 du 15 Mars 2014
relative à la régulation des télécommunications.

Elle a pour mission de garantir l'équité, la transparence et l'efficacité des services de
télécommunications dans les secteurs réglementés et de contribuer au développement des
activités économiques. Ces missions sont régies par les dispositions de l'article 220-11 de la
Loi n° 2014-11.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été préparés en vertu de la Loi n° 2014-11 du 15 Mars 2014
relative à la régulation des télécommunications, aux dispositions de l'article 220-11 de la
Loi n° 2014-11 et des principes comptables de base de la Loi n° 2014-11, ainsi qu'en
application du cadre budgétaire de la comptabilité étatique normalisée.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1 LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes de la méthode de capitalisation et de
la comptabilité budgétaire de la comptabilité étatique normalisée.

- Conversion en Dinars Tunisiens
- Développement de services
- Conversion de l'impôt sur les sociétés en impôt
- Conversion de l'impôt
- Conversion de l'impôt sur les bénéfices

Les états financiers ont été préparés en vertu de la Loi n° 2014-11.

3.2 COMPOSANTS DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été préparés en vertu de la Loi n° 2014-11.

Il s'agit de la méthode de capitalisation et de la comptabilité budgétaire de la comptabilité étatique
normalisée. Les états financiers ont été préparés en vertu de la Loi n° 2014-11 et des principes
comptables de base de la Loi n° 2014-11, ainsi qu'en application du cadre budgétaire de la
comptabilité étatique normalisée.

Les états financiers ont été préparés en vertu de la Loi n° 2014-11 et des principes
comptables de base de la Loi n° 2014-11, ainsi qu'en application du cadre budgétaire de la
comptabilité étatique normalisée.

Les états financiers ont été préparés en vertu de la Loi n° 2014-11 et des principes
comptables de base de la Loi n° 2014-11, ainsi qu'en application du cadre budgétaire de la
comptabilité étatique normalisée.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31/12/2016
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Le bureau tunisien du Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme « R.E.M.D.H » a été installé en Tunisie suivant convention conclue entre le Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme et le gouvernement Tunisien, signée le 18 Août 2011.

Il a pour objet de soutenir et de promouvoir les principes universels des droits de l'homme tel qu'ils sont consacrés dans les instruments internationaux et d'agir en faveur du développement des institutions démocratiques. Ce bureau est régié par les dispositions du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du bureau tunisien du Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme « R.E.M.D.H » sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, du décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes comptables tunisiennes.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1 LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens.

3.2 COMPOSANTS DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'association se composent de :

- **Bilan.** Il fournit l'information sur la situation financière de l'association et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs. La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.
- **Etat de résultat.** Il fournit les renseignements sur la performance de l'association. La méthode de présentation retenue est la méthode de référence qui consiste à présenter les produits et les charges selon leur destination ou selon leur provenance.
- **Etat de flux de trésorerie.** Il renseigne sur la manière avec laquelle l'association a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux

de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds.

- **Notes aux états financiers.** Elles comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan et à l'état de résultat ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

3.3 LES BASES DE MESURES UTILISEES POUR L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

➤ IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de l'association sont constituées de logiciels, d'installations agencements et aménagements divers, de mobiliers et matériels de bureau et de matériels informatiques.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables.

Les immobilisations ont été amorties selon les taux suivants :

Logiciels	33,33%
Installations agencements et aménagements divers	10%
Mobiliers et matériels de bureau	20%
Matériels informatiques	33,33%

➤ OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par l'association est converti en Dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

4. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN, L'ETAT DE RESULTAT ET L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en Dinars tunisiens.

4.1. NOTES SUR LE BILAN

(01)-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Logiciels	7 314	7 314
Total brut	7 314	7 314
Amortissements immobilisations incorporelles	(7 314)	(5 101)
Total net	0	2 213

(02)-IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Installations, agencements et aménagements divers	26 857	26 687
Mobiliers et matériels de bureau	43 438	42 222
Matériels informatiques	43 436	29 298
Total brut	113 731	98 207
Amortissements des immobilisations corporelles	(60 489)	(43 815)
Total net	53 241	54 392

Par ailleurs, le tableau de variation des immobilisations se présente au 31 Décembre 2016 comme suit :

Désignations	Valeur brute				Amortissement				VCN 31/12/2016
	01/01/2016	Acquisition	Cession	31/12/2016	01/01/2016	Exercice	Cession	31/12/2016	
Logiciels	7 314	0	0	7 314	5 101	2 213		7 314	0
Installations, agencements et aménagements divers	26 687	170	0	26 857	6 929	2 795		9 724	17 133
Mobiliers et matériels de bureau	42 222	1 216	0	43 438	14 562	5 357		19 919	23 519
Matériels informatiques	29 298	14 138	0	43 436	22 323	8 523		30 846	12 590
Total	105 521	15 524	0	121 045	48 916	18 887	0	67 803	53 241

(03)-IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Cautionnements	10 973	13 438
Total brut	10 973	13 438

(04)- AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs débiteurs	235	7 872
Fournisseurs avances et acomptes	465	0
Avances et acomptes au personnel	1	5 108
Débiteurs divers	11 309	0
Charges constatées d'avance	8 581	0
Total	20 591	12 980

(05)- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Banque BIAT	138 238	95 578
Caisse	3 397	910
Total	141 635	96 489

(06)- CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Résultats reportés	95 883	115 177
Résultat de l'exercice	19 246	(19 295)
Total	115 128	95 883

(07)- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Provisions	7 641	7 641
Total	7 641	7 641

(08)- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs locaux d'exploitation	46 058	15 175
Fournisseurs factures non parvenues	0	12 274
Total	46 058	27 450

(09)- AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations due au personnel	12 614	0
Etat receveur des finances	15 681	18 411
CNSS	29 318	30 027
Autre créditeurs divers	0	100
Total	57 613	48 538

4.2. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

(10)- DONS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Dons étrangers reçus du siège « COPENHAGEN »	910 770	715 282
Dons locaux	160 017	347 749
Cotisations des membres	0	1 103
Total	1 070 787	1 064 134

(11)- ACHATS CONSOMMES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Achats non stockés de fournitures de bureaux	8 199	4 096
Achats non stockés de carburant	5 015	5 198
Autres achats non stockés	485	3 794
Achats non stockés d'eau et d'électricité	3 072	6 116
Total	16 771	19 204

(12)- CHARGES COURANTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	69 408	143 315
Frais d'hébergement et autres	145 286	164 578
Frais d'animation et décoration	1 210	6 310
Fournitures de bureau	12 039	6 059
Frais d'impression et de publicité	37 723	58 450
Etudes, recherches et documentations	8 459	1 532
Soutiens et dons	500	3 437
Voyages, missions et réceptions	115 338	100 378
Frais postaux et frais de Télécom	14 816	16 578
Droits et taxes	360	2 474
Total	405 139	503 113

(13)- CHARGES DE PERSONNELS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Salaires administrations	428 143	351 484
Charges sociale	70 263	57 517
Autres charges de personnel	108	0
FOPROLOS	4 282	3 513
Total	502 796	412 515

(14)- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Locations de biens meubles	34 721	26 995
Locations de biens immeubles	37 723	61 575
Charges locatives	600	0
Frais d'hébergement	1 551	5 571
Entretiens et réparations	8 706	14 603
Prime d'assurance	2 888	2 709
Transport administratif	7 942	0
Publicité publication et relations publiques	340	19 511
Soutiens et dons	14 025	0
Droits et taxes	1 289	119
Total	109 786	131 083

(15)- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 213	2 438
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	16 675	16 018
Total	18 887	18 456

(16)- CHARGES FINANCIERES NETTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts débiteurs	0	113
Intérêts de retards et amendes fiscale	0	264
Total	0	378

4.3. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(17)- ENCAISSEMENTS REÇUS DES DONNS ET COTISATIONS

Cette rubrique inclut les encaissements reçus des dons.

(18)- SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS

Cette rubrique inclut les versements au profit des fournisseurs d'exploitation y compris les taxes indirectes y afférentes.

(19)- SOMMES VERSEES AUX PERSONNEL ET ORGANISMES SOCIAUX

Cette rubrique inclut les versements au profit du personnel de l'association et aux organismes sociaux.

5. NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à affecter les comptes de l'association n'est intervenu après la date de clôture de l'exercice 2016.